

D'après une statistique, il y aurait en Amérique 2,400,000 Français, Canadiens-Français, Acadiens et Louisianais, répartis comme suit : Province de Québec, 1,200,000 ;—autres provinces du Canada, 250,000 ;—Etats du nord-est des Etats-Unis 400,000 ;—Etats de l'ouest, 350,000, et dans les autres Etats, y compris la Louisiane, 200,000.

Ce dernier chiffre est probablement bien au-dessous de la vérité. Dans la Louisiane seule, il y a plus de 300,000 Français, nés en France ou en Louisiane.

\* \*

La population catholique de la Puisse du Canada est évalué à 2,222,428 âmes.

On y compte 30 archevêques et évêques, 2,364 prêtres, 405 ecclésiastiques, 12 séminaires, 28 collèges classiques, 467 pensionnats et académies, 2,782 écoles pour garçons et filles, 148 hôpitaux et asiles, et 105 communautés religieuses.

Il y a 1820 églises et 213 chapelles de missions.

\* \*

*Les Filles de Charite.*—Il y a 220 ans que Louise de Marillac a jeté les fondements de son œuvre, et aujourd'hui les Filles de Charité sont au nombre de 25,000. Elles ont à Paris 76 établissements, 825 en France, 34 en Algérie, 9 en Alsace, 162 en Autriche, 35 en Angleterre, 42 en Belgique, 324 en Espagne, 426 en Italie, 105 aux Etats-Unis ; elles en ont en Perse, en Chine, etc. ; elles comptent en tout 3,255 maisons.

## LE CRÉDIT ET SES CONSÉQUENCES

Sous ce titre, le *Travailleur de Lévis* publie l'excellent article suivant, que nous croyons devoir reproduire à cause de l'importance du sujet qui y est traité :

“ Tous les jours, nous rencontrons des gens dont la figure, triste et pensive, laisse deviner une inquiétude gênante dont on ne saurait tout d'abord expli-

quer la cause. Interrogez un instant et vous verrez que vingt fois sur trente, celui qui attire ainsi votre attention est un débiteur malheureux, que l'imprudence a mis à la merci d'un créancier qui ne veut plus attendre. La tristesse de ce malheureux sera naturellement plus poignante, si pour la rançon de sa dette le créancier a, par la voix de la justice, fait mettre sur le carreau ou exposé en vente le modeste mobilier qui garnissait son petit chez lui, et laissé dans un état voisin de l'indigence la famille qu'il espérait voir heureuse.

“ C'est malheureux, disons-nous, et le malheur, partout qu'il frappe, inspire toujours un sentiment de sympathie, et nous sympathisons avec le malheureux qu'il atteint. C'est de ce pénible état que nous voulons parler dans ces quelques notes.

“ S'endetter est presque toujours facile. Si l'apparence de l'acheteur, son occupation, ses bonnes paroles inspirent la confiance, c'est encore plus facile ; le tour est vite joué, et la prudence du fournisseur complaisant est promptement déjouée. Jusqu'à un moment donné, on a toujours payé rubis sur l'ongle : les revenus étaient suffisants, et l'on ne prévoyait pas qu'il pût en être autrement dans l'avenir. Acheteur et fournisseur se félicitaient, le premier du bon accueil qui lui était fait, le second de la valeur de son client, tous deux de leur bonne fortune.

“ Mais tout à coup, le travail diminue, les gages sont moins élevés, les revenus sont insuffisants, les dépenses augmentent, et il faut pourtant mener la même vie. On s'explique, on s'entend ; les raisons de ce léger contre-temps sont si plausibles, si acceptables, que le crédit n'est pas à discuter, et il est ouvert ; c'est le commencement de la fatalité pour la plupart des débiteurs malheureux dont nous parlions tout à l'heure.

“ Le temps des acomptes est commencé, et la balance reste petite d'abord, puis devient plus grande, jusqu'à ce que le fournisseur mette un holà limitatif, puis préemptoire.

“ Dans cet intervalle, le débiteur a multiplié son mode d'opération. Un nouveau